



TARIFICATION GÉNÉRALE OFFICIELLE 2025

GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION
DES COMITÉS RÉGIONAUX

1 - TARIFICATION

2 - INFORMATIONS DIVERSES

3 - ÉCHÉANCIERS DE RÉGLEMENTS

TYPE DE LICENCES ET COÛTS (HOMMES ET FEMMES)	TOTAL	PART COMITÉ RÉGIONAL	ASSURANCES *	PART FFC
COMPÉTITION				
• Elite Professionnelle Femmes - World Tour	502 €	12 €	100,50 €	389,50 €
• Elite Professionnelle Femmes - Continentale	302 €	12 €	60,50 €	229,50 €
• Elite	214 €	12 €	40,50 €	161,50 €
• Open	139 €	12 €	36,50 €	90,50 €
• Access ⁽¹⁾	79 €	12 €	28,50 €	38,50 €
SPORT				
• Epreuve de masse ⁽¹⁾	61 €	12 €	17,50 €	31,5 €
• Loisir (activité sans compétition) ⁽¹⁾	61 €	12 €	17,50 €	31,5 €
JEUNESSE				
• Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	24 €	3 €	6,50 €	14,5 €
• U7 - U17 <i>Activité de compétition et de loisir</i>	61 €	12 €	17 €	32 €
SANTÉ				
• Licence Santé (sur prescription médicale)	34 €	12 €	15,50 €	6,5 €
STAFF				
• Assistance Organisation (sympathisant, motard, chauffeur, signaleur...)	61 €	12 €	14,50 €	34,5 €
• Arbitre				
• Jeune Arbitre 14 - 18 ans	61 €	12 €	14,50 €	34,5 €
• Arbitre école de vélo, BMX & club	61 €	12 €	14,50 €	34,5 €
• Arbitre régional et national	79 €	12 €	14,50 €	52,5 €
• Arbitre fédéral, national élite & international	164 €	12 €	14,50 €	137,5 €
• Direction Pro Femmes (Manager, directeur sportif, directeur sportif adjoint, directeur d'organisation world tour, ProSeries)	302 €	12 €	60,50 €	229,5 €
• Encadrement Pro Femmes (Médecin, kinésithérapeute, mécanicien, assistant, organisateur classe 1)	102 €	12 €	30,50 €	59,5 €
• Encadrement (Dirigeants, Éducateurs, Médical)	61 €	12 €	14,50 €	34,5 €
• Animateur/trice fédéral.e	394 €	12 €	14,50 €	367,5 €
• Animateur/trice régional.e ⁽²⁾	199 €	12 €	14,50 €	172,5 €
TITRE TEMPORAIRE DE PARTICIPATION				
• Pass Accueil Jeune ⁽³⁾ (moins de 17 ans, valable 1 mois)	20 €	4 €	6 €	10 €
• Pass Découverte ⁽³⁾ (17 ans et +, valable 1 mois)	25 €	4 €	9 €	12 €
• Pass Assistance Organisation ⁽³⁾ (18 ans et +, valable 15 jours)	15 €	4 €	9 €	2 €

Pour les cyclistes professionnels Hommes, les licences sont délivrées par la LNC

⁽¹⁾ Possibilité de prendre une licence individuelle

⁽²⁾ Ne peut officier que sur les épreuves régionales de son comité d'origine

⁽³⁾ Enregistrement en ligne uniquement :

- Pass Accueil Jeune : Enregistrement uniquement par les clubs

- Pass Découverte : Enregistrement individuel ou par les clubs

- Pass Assistance Organisation : Enregistrement individuel ou par les clubs

* La part de l'assurance individuelle dans les assurances incluse dans les licences est de 6 € pour les licences de la famille Compétition, et de 2 € pour les autres.

	TOTAL	PART CTE REG.	PART FFC
(1) CLUB	200 €	50 €	150 €
(1) CLUB - 1 ^{ère} AFFILIATION	100 €	25 €	75 €
VÉLODROME	50 €	25 €	25 €
GROUPE SPORTIF FEMME UCI - OU ÉQUIPE PISTE UCI	1 000 €	-	1 000 €
TEAMS DE MARQUES VTT XC + DH	1 300 €	-	1 300 €
TEAMS DE MARQUES VTT TRIAL + ENDURO	700 €	-	700 €
(2) SITE VTT + ESPACE CYCLOSPORT + CIRCUIT GRAVEL LABELLISÉS FFC	1 300 €	560 €	740 €
(2) SITE VTT + ESPACE CYCLOSPORT LABELLISÉS FFC	1 100 €	475 €	625 €
(2) SITE VTT OU ESPACE CYCLOSPORT OU CIRCUIT GRAVEL LABELLISÉS FFC	900 €	390 €	510 €
LABELLISATION WORLD TOUR FEMME	2 000 €	120 €	1 880 €
LABELLISATION PRO TEAM FEMME	1 750 €	120 €	1 630 €
LABELLISATION CONTINENTALE FEMME	1 500 €	120 €	1 380 €
LABELLISATION N1 ROUTE - DN1 VTT - DN1 BMX RACING			
LABELLISATION TEAMS PROFESSIONNELS CYCLO-CROSS UCI	1 300 €	150 €	1 150 €
LABELLISATION TEAMS CYCLO-CROSS UCI			
LABELLISATION N2 ROUTE	900 €	150 €	750 €
LABELLISATION DN2 VTT - DN2 BMX RACING	750 €	180 €	570 €
LABELLISATION N3 ROUTE - DN3 VTT	700 €	350 €	350 €
LABELLISATION N1 FEMME	500 €	120 €	380 €
LABELLISATION N2 FEMME	370 €	120 €	250 €
LABELLISATION ÉQUIPE AVENIR BMX RACING	350 €	-	350 €
LABELLISATION TEAMS CYCLO CROSS FFC	1 000 €	-	1 000 €
LABELLISATION TEAMS PISTE FORMATION	350 €	-	350 €
LABELLISATION TEAMS NATIONALE PISTE ELITE	700 €	170 €	530 €

(1) La cotisation due au Comité Départemental vient en complément.

(2) Quote-part reversée au comité régional au vu du carnet de contrôle contresigné par le site.

TYPE D'EQUIPES	TOTAL	ANTIDOPAGE	DROITS NETS
GROUPE «UCI WORLD TOUR»			
ÉQUIPE PRO TEAM		LNC	
ÉQUIPE CONTINENTALE			

N.B. L'annexe financière liée à la convention FFC/LNC précise les modalités et droits respectifs.

DROITS D'ENGAGEMENTS 2025

EPREUVES	TOTAL MINI-MAXI*	PART FFC	PART COMITÉ*	CLUB ORGANISATEUR	MAJORATION ENGAGEMENT SUR PLACE
ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS					
<ul style="list-style-type: none"> Épreuves de Compétition Catégories Jeunes U15 & U17 	6,5 € à 8 €	0 € **	3,5 € à 5 €	3 €	2 €
<ul style="list-style-type: none"> Épreuves Access *** <i>(Epreuve où seule la catégorie Access est présente au départ)</i> 	3 € à 20 €	0 €	3 €	0 € à 17 €	Libre de 0 € à 5 €
<ul style="list-style-type: none"> Épreuves de Compétition Catégories Access, Open, Elite 	8,5 € à 20 €	3,7 € **	4,8 € à 6,3 €	0 € à 11,50 €	Libre de 0 € à 5 €
VTT****, BMX RACING, FREESTYLE (Park et Flat)					
<ul style="list-style-type: none"> Épreuves de Jeunes U15 & U17 VTT**** et BMX Racing 	Libre	0 €	Tarif régional	Libre	
<ul style="list-style-type: none"> Épreuves de Jeunes U13, U15 & U17 BMX Freestyle Park et Flat 	20 €	0 €	0 €	20 €	
<ul style="list-style-type: none"> Autres épreuves VTT**** et BMX Racing 	Libre	3,7 €	Tarif régional	Libre	
<ul style="list-style-type: none"> Epreuves Elite BMX Freestyle Park et Flat 	30 €	3,7 €	2 €	24,3 €	
<ul style="list-style-type: none"> Epreuves Amateur BMX Freestyle Park et Flat 	20 €	3,7 €	2 €	14,3 €	
CALENDRIER FÉDÉRAL ET INTERNATIONAL SUR CONVENTION					
ÉCOLES DE CYCLISME, CYCLISME EN SALLE, POLO-VÉLO	Non soumis au droit d'engagement				
COUPE DE FRANCE ET CHAMPIONNATS DE FRANCE (toutes disciplines)	cf. cahier des charges				
CYCLOSPORTIVES (épreuve de masse)	Selon tarifs définis par l'organisateur, mais avec obligation de proposer un tarif préférentiel réservés aux licenciés FFC inférieur de 5€ (a minima) par rapport aux tarifs affichés pour les non licenciés FFC. Un service « module santé » est désormais proposé aux non licenciés à la FFC facilitant l'inscription.				

* La majoration éventuelle des droits d'engagement par rapport au tarif minimum sera reversée dans son intégralité au Club organisateur. Toutefois, l'Assemblée Générale du Comité Régional a la possibilité de verser tout ou en partie de cette majoration à un projet d'intérêt Régional à hauteur de 1,5 € pour un projet de développement identifié. Le club organisateur recevra alors la différence entre le montant de l'engagement total, la part FFC et la part de la région majorée. Le montant total du droit d'engagement, quant à lui, est plafonné à un montant maximum de 20 € hors majoration sur place.

** Dans le cas d'épreuves mélangeant des catégories «Jeunes» et des catégories «Compétition», le prélèvement de la part FFC est effectué selon le tarif de chaque catégorie réellement engagé.

*** Pour la « Route », les licences de catégories Access portent aussi leur tarif spécifique, en cas de participation sur des épreuves de niveau supérieur.

**** Toutes les disciplines du VTT y sont soumises : Enduro, Trial, Pumptrack,...

MUTATIONS (*) SAISON 2025

LICENCES HOMMES ET FEMMES	TYPE	RÉPARTITION DES FRAIS DE MUTATIONS			COÛT TOTAL DES MUTATIONS		
		DROITS MUTATION (1)	INDEMNITÉ CLUB QUITTÉ	INDEMNITÉ FONDS DE FORMATION	TOTAL MUTATION RÉGION	INDEMNITÉ COMITÉ QUITTÉ	TOTAL MUTATION HORS RÉGION
CADRE TECHNIQUE & ARBITRE (hors école de vélo & club, Jeunes et BMX)	6	60 €	50 €	-	110 €	-	110 €
CADRE TECHNIQUE (Entraîneur Fédéral, Entraîneur club expert de DN - Brevet d'Etat et Beesac)	9	200 €	200 €	-	400 €	-	400 €
ARBITRE (École de vélo & club, Jeunes et BMX)							
LOISIR, EPREUVE DE MASSE, DIRIGEANT, ASSISTANCE ORGANISATION, ANIMATEUR, SANTE	7	0 €	-	-	0 €	-	0 €
BABY VÉLO U7 - U9 - U11 - U13	7	0 €			0 €		0 €
U15 / U17	8	40 €	Selon nombre d'années 30 € x (n15) + 50 € x (n17)	Selon nombre d'années 15 € x (n15) + 20 € x (n17)	maxi : 270 €	-	maxi : 270 €
HOMME							
• Elite	1	240 €	235 €	235 €	710 €	260 €	970 €
• Open 1	2	190 €	100 €	100 €	390 €	105 €	495 €
• Open 2	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €
• Open 3	4	60 €	60 €	-	120 €	40 €	160 €
FEMME							
• Elite	2	190 €	150 €	150 €	490 €	105 €	595 €
• Open 1	3	120 €	100 €		220 €	40 €	260 €
• Open 2	4	60 €	60 €		120 €	40 €	160 €
• Open 3	5	30 €	40 €	-	70 €	30 €	100 €
ACCESS HOMME & FEMME	5	30 €			30 €		30 €

(1) Quote-part FFC/CR : 50/50

+50% Du coût du droit en cas de mutation hors période qui revient au comité régional

(*) Voir règlement des mutations

n15 Nombre d'années passées dans le club en catégorie U15

n17 Nombre d'années passées dans le club en catégorie U17

CALENDRIER FÉDÉRAL ROUTE (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	PREMIER JOUR					JOURS SUPPLÉMENTAIRES				
	DROITS NETS		ASSURANCE	CONTRIBUTION 2025 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL	DROITS NETS		ASSURANCE	CONTRIBUTION 2025 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL
	PART FFC	PART CR				PART FFC	PART CR			
ÉPREUVE DE GESTION FÉDÉRALE (Facturées par la FFC aux organisateurs)										
CLASSE 2 ÉLITE - ME+MU	1 344 €	500 €	1 014 €	655 €	3 513 €	1 344 €	500 €	1 014 €	655 €	3 513 €
UCI - HOMME U19 - MJ UCI - NCUP U19 - MJ	519 €	250 €	790 €	170 €	1 729 €	519 €	250 €	790 €	170 €	1 729 €
UCI - FEMME - WWT	2 000 €	250 €	790 €	2 250 €	5 290 €	1 000 €	125 €	395 €	2 250 €	3 770 €
UCI - FEMME - PRO SERIES	1 369 €	250 €	790 €	599 €	3 008 €	685 €	125 €	395 €	599 €	1 804 €
UCI - FEMME - CLASSE 1	831 €	250 €	790 €	399 €	2 270 €	831 €	250 €	790 €	285 €	2 270 €
UCI - FEMME - CLASSE 2 UCI - FEMME - CRITERIUM PRO	524 €	250 €	790 €	285 €	1 849 €	524 €	250 €	790 €	285 €	1 849 €
UCI - FEMME U23 - W U23 UCI - FEMME U19 - WJ UCI - NCUP U19 - WJ	519 €	250 €	790 €	170 €	1 729 €	519 €	250 €	790 €	170 €	1 729 €

ÉPREUVES DE GESTION RÉGIONALE (Facturées par les comités aux organisateurs)										
NATIONALES ELITE	778 €	-	1 021 €	-	1 799 €	778 €	-	1 021 €	-	1 799 €
NATIONALES U23	446 €	-	709 €	-	1 155 €	446 €	-	709 €	-	1 155 €
NATIONALES U19	433 €	-	658 €	-	1 091 €	433 €	-	658 €	-	1 091 €
NATIONALES FEMME	433 €	-	658 €	-	1 091 €	433 €	-	658 €	-	1 091 €
NATIONALES FEMME U19	433 €	-	653 €	-	1 086 €	433 €	-	653 €	-	1 086 €
ÉPREUVE CONTRE LA MONTRE OUVERTE À TOUS	-	100 €	125 €	-	225 €					
CIRCUIT FERMÉ NATIONAL (1.40.1) - (3 km et moins)	433 €	-	781 €	-	1 214 €	433 €	-	781 €	-	1 214 €
COURSES DIVERSES (1.40.2) - (ex: «éliminations sur rte)	433 €	-	781 €	-	1 214 €	433 €	-	781 €	-	1 214 €
ÉPREUVES ROUTE CYCLO- SPORTIVES ET ULTRA DISTANCES FÉDÉRALES*	0 € 100 €*	155 €	317 € (inscription)	-	472 €	-	155 €	317 €	-	472 €
ÉPREUVES DU TROPHÉE LABEL D'OR *	850 € 950 €*	270 €	317 € (inscription)	-	1 437 € 1 537 €*	-	210 €	317 €	-	527 €
ÉPREUVES SERIES MONDIALES UCI**	850 €	270 €	317 € (inscription)	-	1 437 €	-	210 €	317 €	-	527 €
ÉPREUVES RANDOS-SPORTIVES RÉGIONALES	-	Selon tarif régional	125 € (inscription)	-	Selon tarif régional	-	-	125 €	-	125 €
ÉPREUVES RANDOS-SPORTIVES FFC *	0 € 100 €*	155 €	125 € (inscription)	-	280 € 380 €*	-	-	125 €	-	125 €
ÉPREUVES DE GRAVEL RÉGIONALES	-	Selon tarif régional	125 € (inscription)	-	Selon tarif régional	-	-	125 €	-	125 €
ÉPREUVES DE GRAVEL FFC *	0 € 100 €*	155 €	317 € (inscription)	-	472 € 572 €*	-	-	125 €	-	125 €

Les épreuves de Coupe de France feront l'objet d'une facturation complémentaire pour le Label «Coupe de France»

Pour les épreuves de gestion fédérale, la reversion de la quote-part sur les droits d'organisation au Comité Régional est réalisée sur facturation du Comité Régional et après paiement de l'épreuve par l'organisateur.

Pour les épreuves de gestion régionale, la FFC refacture les droits au Comité Régional à réception du bulletin d'inscription.

* Si l'organisateur d'une épreuve rando-sportive/cyclosportive-ultra-distances/Gravel ne se repose pas sur un club affilié FFC (convention mise en place), les droits d'organisation seront augmentés de 100€

** Si l'épreuve est doublement labellisée Label d'Or et Series Mondiales, seul le droit FFC sera facturé (pas de doublement de la part assurance, ni la part CR) soit 2 287€ au total

CALENDRIER FÉDÉRAL (SUITE) (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	TOTAL	DONT DROIT		DONT ASSURANCE
		PART FFC	PART CR	
ÉPREUVE DE GESTION FEDERALE				
CYCLO-CROSS (Saison de septembre 2024 à février 2025)				
• Calendrier national	973 €	581 €		392 €
• Coupe de France	Selon convention			
• Calendrier international	1 303 €	698 €		605 €
VTT				
• Calendrier national	Convention par épreuve			
• Coupe de France	Convention par épreuve			
• Calendrier international	Convention par épreuve			
ÉPREUVES VTT RANDO D'OR FFC (1)	455 €	0 €	140 €	315 €
BMX RACING				
• Calendrier national	Selon convention			
• Calendrier international	Selon convention			
FREESTYLE				
• Calendrier national	cf. cahier des charges			
• Calendrier international	cf. cahier des charges			
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
PISTE				
• Calendrier national	391 €	227 €		164 €
• Calendrier international	538 €	237 €		301 €
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
CYCLISME EN SALLE ET POLO VÉLO				
• Calendrier national	273 €	124 €		149 €

(1) RANDO D'OR : en complément du droit d'inscription au guide officiel dématérialisé des sites VTT

NB : En cas d'annulation d'épreuve, la caution sera remboursée uniquement sur présentation d'une décision écrite émanant d'une autorité compétente (préfecture, gendarmerie..)

Cette tarification du calendrier fédéral fortement dépendante du cahier des charges des épreuves sera complétée par une décision du Bureau Exécutif afin de garantir sa lisibilité et sa cohérence.

CYCLO-CROSS & ROUTE

⚠ ATTENTION MODIFICATION DES GRILLES DE PRIX UCI

TYPE D'ÉPREUVES	MINIMUM DE PRIX BRUTS	
CYCLO-CROSS (Saison de septembre 2024 à février 2025)		
GESTION FÉDÉRALE		
CALENDRIER NATIONAL		
• Élite Homme	1 525 €	
• Élite Femme	1 525 €	
ROUTE		
GESTION RÉGIONALE		
CALENDRIER FÉDÉRAL		
• Nationale Élite et U23 Homme et Femme	Épreuve d'1 jour ou étape	1 220 €
	Prologue / CLM ou 1/2 étape	610 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Nationale U23	Épreuve d'1 jour ou étape	915 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Courses élite sur circuit fermé (ex 40) - (3 km et moins)		610 €
	Épreuve d'1 jour ou étape	610 €
• Nationale U19	Prologue / CLM ou 1/2 étape	540 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
GESTION FÉDÉRALE		
CALENDRIER INTERNATIONAL*		
• Homme Élite Classe 2	Voir TARIFS UCI 2025 cf. www.uci.org	
• Homme U23 N cup et Classe 2		
• Femme Élite WWT**, Pro Series** Classes 1 et 2		
• Homme Junior N cup et Classe 1		
• Femme Junior N cup Classe 1		

* Contribution des coureurs Contre le Dopage (CADF). Elle est facturée par l'UCI à l'organisateur et déduite par la FFC lors de l'émission de la facture de l'épreuve.

Merci de transmettre à la FFC la facture de l'UCI.

Le montant des grilles de prix est à saisir par le Comité Régional pour délivrance de l'attestation d'assurances et facturation.

Des prix bruts sont déduits les impôts et taxes éventuels (Retenue à la source notamment).

** Pour les épreuves UCI Women's WorldTour/ProSeries/Classe 1 ELITE les paiements des prix doivent exclusivement et impérativement être effectués via la plateforme de gestion centralisée des prix de course de l'UCI, gérée par le CPA.

Les organisateurs devront donc envoyer le montant de la grille de prix directement au CPA
En revanche, s'agissant des épreuves Femmes ELITE de Classe 2 et JUNIOR, celles-ci doivent continuer à être payées comme habituellement via la FFC

CYCLISME - ROUTE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI WORLD TOUR H & F	CALENDRIER PROSERIES 1 ET 2 H & F	CALENDRIER UCI HOMMES & FEMMES JUNIORS FEMMES ÉLITE	CALENDRIER FFC (12 ET +)	OFFICIELLES FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	160 €	105 €	105 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105 €	105 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES MOTO, INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €		
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur		
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80 €	
AUTRES MEMBRES, DÉSIGNATION COMPLÉMENTAIRE RÉGIONALE					50 €	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
TOUTE DÉSIGNATION						Selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves par étapes des calendriers nationaux et internationaux, ainsi que pour les courses d'une journée nécessitant la présence des officiels pour cause de réunion des directeurs sportifs, la veille de l'épreuve (UCI, World Tour, ProSeries, Classe 1 et 2).
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves avec présidence du collège nommée par l'UCI (World Tour, ProSeries, 1 & 2). Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

CYCLISME - PISTE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI COUPE DE FRANCE	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE COUPE DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	105 €	105 €	80 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105 €	80 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €	80 €	
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80 €	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
TOUTE DÉSIGNATION						Selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

CYCLISME - CYCLO-CROSS

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI CLASSE 2	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	105 €	105 €	105 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105 €	105 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €		
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur		
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80 €	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE					40 €	
TOUTE DÉSIGNATION	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

VTT

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES				
	OFFICIELLES UCI*	OFFICIELLES FFC*	CALENDRIER UCI	CALENDRIER FFC**	CALENDRIER RÉGIONAL
PRÉSIDENT DÉSIGNÉ FFC	105 €	95 €	95 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
SECRÉTAIRE	105 €	95 €	95 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES DU JURY	105 €	80 €	80 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur
DÉSIGNATION RÉGIONALE		50 €	50 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur

* Les épreuves officielles correspondent aux épreuves de «Coupes», de «Championnats» et le TFJV.

** Le calendrier FFC renvoie aux épreuves qui sont inscrites au calendrier national et qui ne sont pas inscrites au calendrier UCI.

Renseignements divers :

- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuit** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuit** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves du calendrier UCI.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

BMX RACING & BMX FREESTYLE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES		
	CALENDRIER INTERNATIONAL UCI	CALENDRIER NATIONAL FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES DÉSIGNÉS PAR LA FFC, PRÉSIDENT DE JURY DE COURSES, ARBITRES ET JUGES, ADMINISTRATEUR (liste 1)	105 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES (désignation complémentaire régionale) (liste 2)	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur

Les administrateurs qui seront chargés des inscriptions toucheront une vacation supplémentaires pour le travail de préparation.

Renseignements divers :

- Le tarif s'entend par jour de course
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuit** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuit** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

RÉGULARISATIONS	LICENCE COMPLÉMENT
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (demande du coureur)	OUI
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (sur valeur sportive) DÉCISION COMITÉ RÉGIONAL	NON
ERREUR DU LICENCIÉ	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (données administratives)	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (sur catégorie)	OUI
MUTATION HORS PÉRIODE	OUI
MUTATION PENDANT PÉRIODE (dans le respect des dates autorisées)	OUI
MUTATION EN COURS D'ANNÉE (suite à arrêt de club DN) SUR AVIS COMMISSION DE CONTRÔLE	NON

Transformation des Pass

Il n'y a plus de transformation de PASS à réaliser dans le système.

La licence définitive doit être souscrite normalement, la déduction du tarif du pass étant alors intégrée en fonction du délai réglementaire pour effectuer la prise de licence (3 mois à la fin de validité du Pass). L'information est affichée lors de la prise dématérialisée de la licence, et est intégrée automatiquement lors de la facturation finale.

ATTESTATION D'ASSURANCE

LES ATTESTATIONS NE SERONT DÉLIVRÉES QU'APRÈS LE DÉPÔT COMPLET DU DOE AUPRÈS DU COMITÉ RÉGIONAL ET SAISIE VIA CICLEWEB.

- **Épreuves du Calendrier Fédéral**
Attestation délivrée par le Comité Régional ou la FFC en fonction des disciplines
- **Épreuves du Calendrier Régional**
Attestation délivrée par le Comité Régional
- **Épreuves du Calendrier Professionnel**
Attestation délivrée par la LNC
- **Épreuves du Calendrier UCI**
Attestation délivrée **UNIQUEMENT** par le Siège Fédéral
- **Championnats de France, d'Europe et du Monde**
Attestation délivrée par le Siège Fédéral

ÉPREUVE ORGANISÉE DANS UN AUTRE COMITÉ RÉGIONAL QUE CELUI DU CLUB ORGANISATEUR

DÉCLARATION ET DOMICILIATION D'UNE ÉPREUVE		
	Inscription au calendrier	Décision BE du 17-12-2010
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE	Comité d'appartenance	Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation
	Copie	<i>Transmise simultanément au comité concerné</i>
LIEU DU DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	Comité lieu de l'épreuve	Comité où se déroule l'épreuve
	Validation	<i>Permet l'harmonisation du calendrier</i>
ASSOCIATION OU CLUB ORGANISATEUR	Comité lieu de l'épreuve	Calendrier officiel
	D.O	<i>Perception des droits, assurances et prix</i>
DÉTAILS D'ORGANISATION ET PAIEMENT	Comité lieu de l'épreuve	Délivrance attestation d'assurance
	Accord	<i>Permet l'ouverture des engagements</i>

GESTION INFORMATIQUE ET FINANCIÈRE		
	Inscription au calendrier	Décision CA du 22-01-2011
CRÉATION DE L'ÉPREUVE (calendrier, D.O)	Comité d'appartenance	Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation
	Engagements	<i>Permet ouverture sur internet</i>
GESTION DES ENGAGEMENTS	Comité d'appartenance	Gestion des droits d'engagements
	Épreuve	
RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE, HOMOLOGATION	Comité lieu de l'épreuve	Comité où se déroule l'épreuve
	Transmission	<i>Transmettre résultat homologué avec montant des Prix</i>
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE	Comité d'appartenance	Saisie des résultats selon la grille de prix réglés

QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE

LA QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE S'ÉLÈVE À 123 987 € POUR LES VÉHICULES ET 636 876 € POUR LES ÉPREUVES, POUR 2025

	VÉHICULES		ÉPREUVES		TOTAL	TOTAL
	1 seul appel 15/12/23	1 ^{er} acompte 30/04/24	2 ^e acompte 30/06/24	Solde 30/09/24	TOTAL ÉPREUVES	TOTAL GÉNÉRAL
AUVERGNE-RHÔNE ALPES						
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ						
BRETAGNE						
CENTRE VAL DE LOIRE						
CORSE						
GRAND EST						
HAUTS DE FRANCE						
ÎLE DE FRANCE						
NORMANDIE						
NOUVELLE AQUITAINE						
OCCITANIE						
SUD - PACA						
PAYS DE LA LOIRE						
GUADELOUPE						
GUYANE						
LA REUNION						
MARTINIQUE						
MAYOTTE						
NOUVELLE CALÉDONIE						
POLYNÉSIE						
SAINT MARTIN						
TOTAL						

RÉPARTITION À DÉFINIR

* Statistiques des épreuves sur la base de l'année N-2 par rapport à l'année concernée par la tarification.

VÉHICULES : Appel réalisé sur la base de la prime d'assurance 2024.

Un ajustement sera réalisé en juillet 2025 sur la base des éléments transmis par l'assureur au titre de l'année 2025.

ACOMPTES SUR PART FÉDÉRALE DES DROITS D'ENGAGEMENT SAISON 2025.

	1 ACOMPTE 31/03/25	2 ACOMPTE 31/05/25	3 ACOMPTE 31/08/25
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	17 427 €	17 427 €	17 427 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	11 389 €	11 389 €	11 389 €
BRETAGNE	30 260 €	30 260 €	30 260 €
CENTRE VAL DE LOIRE	9 388 €	9 388 €	9 388 €
GRAND EST	9 866 €	9 866 €	9 866 €
HAUTS DE FRANCE	7 051 €	7 051 €	7 051 €
ÎLE DE FRANCE	5 967 €	5 967 €	5 967 €
NORMANDIE	11 190 €	11 190 €	11 190 €
NOUVELLE AQUITAINE	15 932 €	15 932 €	15 932 €
OCCITANIE	6 268 €	6 268 €	6 268 €
PAYS DE LA LOIRE	20 842 €	20 842 €	20 842 €
RÉGION SUD	4 420 €	4 420 €	4 420 €
	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Le solde sera à verser au 30/11/2025 selon les données 2025 saisies dans CICLE WEB et déclarations faites.

A partir du 1/11/2025, toutes les données devront être dans CICLE WEB.

RÉCAPITULATIF DE REVERSEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS 2025

COMITÉ : ⚠ TOUTES LES ÉPREUVES DOIVENT AVOIR ÉTÉ INTÉGRÉES DANS CICLE WEB, AU PLUS TARD LE 31/10/2025.



Le
made in France
c'est mieux si on
paye in France*



le paiement
made in France**

Payer français,
c'est cliquer sur le logo CB
au moment de l'achat.



DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

www.ffc.fr